

Concours de professeurs des écoles dans l'enseignement public à la session 2017

► Un peu plus de 13 600 postes ont été ouverts au titre de l'année 2017 aux concours enseignants du premier degré public (97 % aux concours externes, 3 % aux concours internes) en France. L'offre de poste est donc comparable à celle de la session précédente (+ 0,6 %). Cette offre se modifie légèrement : moins de postes sont offerts au concours externe classique, davantage aux concours axés sur des personnes déjà en emploi.

Alors que 96 % des postes aux concours externes sont pourvus, 500 postes sont restés vacants par manque de candidats retenus sur liste principale, majoritairement dans l'académie de Créteil. Toutefois, le concours supplémentaire de Créteil organisé pour la troisième année consécutive, en complément du concours externe classique, a permis de pourvoir les 500 postes offerts.

Aux concours externes, les lauréats ont en moyenne 29 ans, et 85 % d'entre eux sont des femmes. Les étudiants issus des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) constituent le vivier principal de ces recrutements.

Catherine Valette - DEPP-A2

► À la session 2017, 13 645 postes sont ouverts au recrutement de professeurs des écoles pour la France métropolitaine et les départements d'outre-mer avec la répartition suivante : 11 722 postes au concours externe, auxquels s'ajoutent les 500 au concours supplémentaire de Créteil, 200 au concours externe spécial, 764 au troisième concours, 144 au premier concours interne, 301 au second concours interne et 14 au second concours interne spécial. Ces ouvertures de postes sont similaires à celles de la session 2016, soit + 0,6 %.

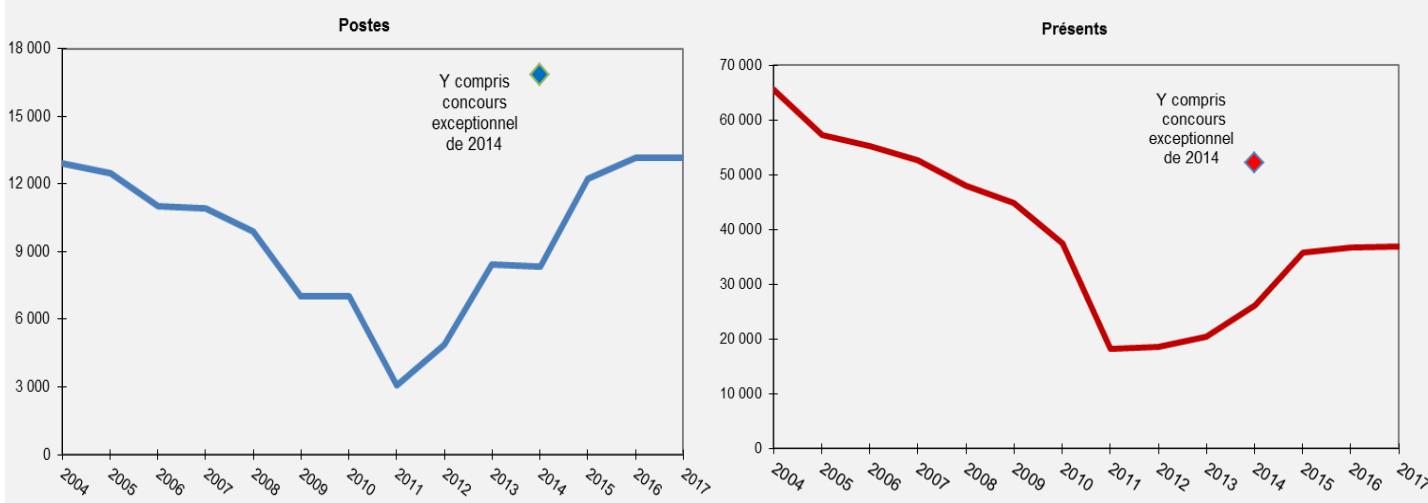
Pour la première fois, des concours de professeurs des écoles ont été ouverts dans l'académie de Mayotte ► « **POUR EN SAVOIR PLUS** » : 120 postes y ont été offerts. L'offre de postes diminue au concours

externe classique (- 136 postes), tandis qu'elle augmente aux deux concours axés vers la seconde carrière, le troisième concours (+ 146 postes) et le second concours interne (+ 73 postes) : chacun de ces concours enregistre un ratio élevé de candidats présents pour un poste.

L'OFFRE DE POSTES AUX CONCOURS EXTERNES SE STABILISE

L'offre de postes aux concours externes a très fortement augmenté à partir de la session 2012 pour se stabiliser autour de 13 000 depuis 2016, un niveau comparable à celui de la session 2004 ► **figure 1**.

1 - Évolution du nombre de postes et de présents aux concours externes du premier degré dans l'enseignement public



Remarques :

- le concours externe supplémentaire de Créteil est pris en compte.
- le graphique représente les candidatures : un candidat qui s'est présenté à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MEN-MESRI-DEPP / Système de gestion Ocean.

Réf. : Note d'information, n° 18.13 © DEPP

Pour l'ensemble des concours externes, 36 846 candidats se sont présentés à la première épreuve d'admissibilité, soit autant qu'en 2016 (+ 0,3 %). Le nombre de candidats a doublé depuis 2011, soit une progression deux fois moins importante que celle du nombre de postes à la même période. Aussi, le taux de candidature se maintient autour de trois présents pour un poste depuis 2014, alors que ce ratio oscillait entre cinq et six jusqu'en 2011.

Le nombre de candidats aux concours externes reste alimenté en partie par les « recalés » des sessions précédentes. Ainsi, 28 % d'entre eux étaient déjà présents à la session 2016 ; en comparaison, 27 % des présents à la session 2016 l'étaient déjà à la session 2015. Parmi eux, un tiers retenait sa chance pour la troisième année consécutive, comme en 2016.

LE TAUX DE COUVERTURE DES CONCOURS S'AMÉLIORE

Tous concours externes confondus, l'évaporation est importante entre l'inscription et la première épreuve d'admissibilité : seuls deux candidats inscrits sur cinq se présentent à la première épreuve écrite ► **figure 2**. Ensuite, trois candidats présents sur cinq sont déclarés admissibles. Plus d'un candidat admissible sur deux est lauréat d'un concours externe, portant à près de 12 700 le nombre d'admis, soit + 1 %, pour une offre de postes stable. Ainsi, 4 % des postes aux concours externes sont restés vacants par manque de candidats admis sur liste principale, contre 5 % en 2016.

LES ACADÉMIES OFFRANT LE PLUS DE POSTES DE PROFESSEURS DES ÉCOLES ONT UNE MOINDRE ATTRACTIVITÉ

Aux concours externes, les écarts selon les académies restent particulièrement élevés quant au nombre de postes ouverts, au nombre de candidats présents, au taux de réussite observé et au seuil d'admission ► **figure 3**. En 2017, ce sont les académies de Créteil et de Versailles qui proposent le plus de postes, de l'ordre de 1 700 postes pour chacune, contre 850 à Lyon, 700 à Lille, et moins de 600 dans chacune des autres académies. Leurs besoins de recrutements sont proportionnellement plus élevés puisque les ouvertures de postes y représentent de l'ordre de 5 - 6 % des effectifs d'enseignants en activité dans le premier degré, alors que la moyenne nationale s'établit à 3,7 %. Ces deux académies se caractérisent également par des taux d'attractivité faibles, de moins de 1,5 candidat présent pour un poste, contre 2,6 en moyenne au niveau national. D'autres ont cinq candidats ou plus pour un poste (La Réunion, Martinique, Corse, Guadeloupe), mais l'offre de postes n'y est pas comparable.

Pour presque toutes les académies, le taux de couverture est de 100 %, c'est-à-dire qu'un candidat a été admis pour chaque poste. L'académie de Créteil enregistre toutefois un fort déficit : 26 % des

postes y sont restés vacants par manque de candidats sur liste principale, un déficit qui augmente ces dernières années (24 % en 2016, 20 % en 2015). Cependant, le concours supplémentaire organisé en complément du concours classique permet de pallier le manque de professeurs des écoles grâce à un vivier élargi. Finalement, 1 792 postes ont été pourvus aux différents concours externes à Créteil en 2017, soit trois fois plus qu'en 2011 (555).

L'académie de Versailles, en difficulté lors de la session précédente avec 12 % de postes non pourvus, présente un déficit de seulement 5,5 % en 2017 : les lauréats sont plus nombreux pour une offre de postes en recul.

FORTE DISPERSION ACADÉMIQUE DES TAUX DE RÉUSSITE AUX CONCOURS EXTERNES

Les taux de réussite aux concours externes sont d'autant plus élevés que les ratios candidats présents par poste sont faibles. En 2017, les candidats ont en moyenne deux fois plus de chances de réussite qu'en 2011, avec en moyenne 37 % des candidats présents aux différents concours externes reçus, hors concours supplémentaire. Les académies de la banlieue parisienne affichent les taux de réussite les plus élevés, 70 % à Versailles et 61 % à Créteil ► **figure 4**. À l'inverse, il est moins facile d'obtenir un poste dans certaines académies, comme en Corse (17 %) ou en Guadeloupe (16 %).

Par ailleurs, on observe une large amplitude des seuils d'admission selon l'académie, souvent en corrélation avec cette réussite. En 2017, pour le concours externe classique, les seuils d'admission varient de 6/20 dans l'académie de Guyane à un peu plus de 13/20 dans celles de Clermont-Ferrand et de Rennes. Le dernier candidat admis sur liste principale a obtenu 7,5/20 dans l'académie de Créteil, 8/20 dans l'académie de Versailles.

LE CONCOURS SUPPLÉMENTAIRE DE CRÉTEIL DEMEURE ATTRACTIF

En 2017, l'académie de Créteil propose à nouveau un concours supplémentaire de professeurs des écoles afin de compenser le déficit au concours externe classique. 500 postes sont offerts en complément comme lors des deux précédentes éditions. Depuis sa mise en place en 2015, tous les postes ont été pourvus. Les épreuves de ce concours ont lieu après celles du concours externe classique, offrant donc une chance supplémentaire de devenir professeur des écoles.

Toutes académies confondues, 7 % des présents au concours externe classique de la session 2017 ont choisi de se présenter également au concours supplémentaire de Créteil : 14 % d'entre eux ont été reçus.

Au total, trois lauréats sur cinq du concours supplémentaire de Créteil sont des candidats présents au concours externe classique mais qui ont échoué à l'admission.

2 - Concours de recrutement de professeurs des écoles : nombre de postes, d'inscrits, de présents et d'admis, session 2017 ¹

Concours	Postes	Inscrits	Présents	Présents/poste	Admissibles	Admis	Taux de réussite	Taux de couverture
Concours externe ²	12 222	78 642	32 981	2,7	20 879	11 765	35,7	96,3
Concours externe spécial langues régionales	200	523	269	1,3	167	135	50,2	67,5
Troisième concours ³	764	12 940	3 596	4,7	1 401	781	21,7	102,2
Total concours externes	13 186	92 105	36 846	2,8	22 447	12 681	34,4	96,2
Premier concours interne	144	250	116	0,8	93	75	64,7	52,1
Second concours interne	301	2 870	805	2,7	449	273	33,9	90,7
Second concours interne spécial langues régionales	14	74	14	1,0	3	2	14,3	14,3
Total concours internes	459	3 194	935	2,0	545	350	37,4	76,3
Total	13 645	95 299	37 781	2,8	22 992	13 031	34,5	95,5

1. Ce tableau comptabilise les candidatures : un candidat qui s'est présenté à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

2. Le concours externe supplémentaire de Créteil est pris en compte (500 postes).

3. Le nombre d'admis est supérieur au nombre de postes grâce à un report de postes non pourvus aux concours externes ou internes.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MEN-MESRI-DEPP / Système de gestion Ocean.

Réf. : Note d'information, n° 18.13. © DEPP

3 - Concours externes de recrutement de professeurs des écoles par académie, session 2017 ¹

(concours externe, externe spécial et troisième concours confondus)

Académies	Postes	Présents	Présents/ poste	Admis	Taux de réussite	Taux de couverture	Nombre de postes/effectifs en activité en 2016-2017 (%)
Aix-Marseille	580	1 677	2,9	580	34,6	100,0	3,8
Amiens	470	923	2,0	470	50,9	100,0	4,3
Besançon	195	483	2,5	195	40,4	100,0	3,0
Bordeaux ²	408	1 831	4,5	410	22,4	100,5	2,6
Caen	178	639	3,6	176	27,5	98,9	2,6
Clermont-Ferrand	115	503	4,4	115	22,9	100,0	1,8
Corse	30	179	6,0	30	16,8	100,0	2,0
Créteil ³	1 740	2 123	1,2	1 292	60,9	74,3	6,2
Dijon	280	606	2,2	280	46,2	100,0	3,3
Grenoble	480	1 440	3,0	480	33,3	100,0	2,8
Guadeloupe	54	330	6,1	52	15,8	96,3	1,9
Guyane	180	368	2,0	178	48,4	98,9	6,3
La Réunion	231	1 147	5,0	231	20,1	100,0	3,5
Lille	700	2 200	3,1	700	31,8	100,0	3,2
Limoges	90	329	3,7	90	27,4	100,0	2,6
Lyon	850	2 158	2,5	850	39,4	100,0	5,2
Martinique	63	340	5,4	63	18,5	100,0	2,5
Mayotte	90	299	3,3	90	30,1	100,0	3,0
Montpellier ²	510	1 730	3,4	519	30,0	101,8	3,7
Nancy-Metz	310	1 024	3,3	310	30,3	100,0	2,5
Nantes	385	1 624	4,2	385	23,7	100,0	2,6
Nice	314	981	3,1	313	31,9	99,7	3,1
Orléans-Tours	444	1 018	2,3	444	43,6	100,0	3,3
Paris	302	855	2,8	302	35,3	100,0	3,7
Poitiers	253	781	3,1	253	32,4	100,0	3,0
Reims	225	589	2,6	225	38,2	100,0	3,1
Rennes ²	328	1 299	4,0	329	25,3	100,3	2,8
Rouen	360	919	2,6	360	39,2	100,0	3,6
Strasbourg ²	390	974	2,5	399	41,0	102,3	4,0
Toulouse ²	451	1 567	3,5	472	30,1	104,7	3,2
Versailles	1 680	2 268	1,4	1 588	70,0	94,5	5,2
France métropolitaine + DOM	12 686	33 204	2,6	12 181	36,7	96,0	3,7
Concours supplémentaire de Créteil	500	3 642	7,3	500	13,7	100,0	
Tous concours externes	13 186	36 846	2,8	12 681	34,4	96,2	

1. Ce tableau comptabilise les candidatures : un candidat qui s'est présenté à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

2. Le nombre d'admis aux concours externes est supérieur au nombre de postes grâce à un report de postes non pourvus aux concours internes ou recrutement sur liste complémentaire.

3. Les données relatives au concours externe supplémentaire de Créteil ne sont pas prises en compte dans cette ligne.

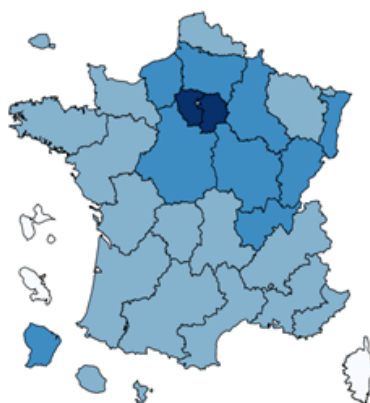
Champ : France métropolitaine + DOM. Source : MEN-MESRI-DEPP / Système de gestion Ocean. Effectifs en activité dans le premier degré recensés dans la base

« Bulletins de salaire », décembre 2016.

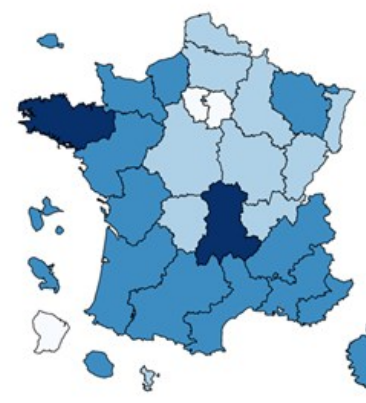
Réf. : Note d'information, n° 18.13 © DEPP

4 - Concours externes de professeurs des écoles selon l'académie en 2017

Taux de réussite



Seuils d'admission



Remarque : le concours supplémentaire de Créteil n'est pas pris en compte.

Source : MEN-MESRI-DEPP / Système de gestion Ocean.

Réf. : Note d'information, n° 18.13 © DEPP

3 642 personnes se sont présentées au concours supplémentaire de Créteil. Ainsi le taux de candidature se maintient autour de 7 candidats présents pour un poste. Il reste très supérieur à celui du concours externe classique (1,1 présent par poste) pour cette académie.

Le taux de sélection est plus élevé qu'au concours classique : 83 % des admissibles ne sont pas admis, comme en 2016, contre 37 % en moyenne au niveau national pour le concours externe habituel.

LES ÉTUDIANTS INSCRITS EN ESPÉ COMPOSENT PLUS DE LA MOITIÉ DES LAURÉATS DES CONCOURS EXTERNES

Depuis 2014, les concours externes de professeurs des écoles se situent en milieu de formation (en fin de master 1) et sont intégrés à un cursus de formation progressive, jusqu'à l'obtention du master 2. Cependant, près de trois lauréats d'un concours externe sur dix déclarent être déjà titulaires d'un diplôme de niveau master 2 au moment de l'inscription pour la session 2017.

Les étudiants sont cette année encore les plus nombreux parmi les lauréats des concours externes d'enseignants du premier degré public : 60 % en 2017, presque tous issus des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPÉ), et en première année pour la grande majorité d'entre eux ► **figure 5**. Par ailleurs, parmi les étudiants hors ESPÉ admis, plus des deux tiers ont suivi une préparation au concours. 45 % des étudiants en ESPÉ présents ont été admis aux concours externes, quand le taux de réussite des étudiants hors ESPÉ descend à 29 %.

Le métier d'enseignant attire d'autres profils, mais leurs taux de réussite restent sensiblement inférieurs à ceux des étudiants en ESPÉ. La part des actifs opérant une reconversion dans l'enseignement est significative aux concours du premier degré public. En 2017, les candidats en emploi dans les secteurs public ou privé constituent 17 % des recrutements externes comme en 2016. Les candidats sans emploi constituent toujours un renfort important (11 %).

L'âge des admis aux concours externes est lié à leur parcours antérieur ► **figure 5**. Les étudiants sont en moyenne plus jeunes : 25,6 ans pour les étudiants issus des ESPÉ. Les lauréats en emploi dans les secteurs public ou privé ont dix ans de plus, et ceux sans emploi sept ans. Globalement, l'âge moyen passe de 28,7 ans en 2016 à 29 ans en 2017 (28,8 ans pour les femmes, 29,9 ans pour les hommes). Les recrutements externes sont de nouveau très largement féminisés, 85 % des admis sont des femmes. Depuis 2004, le taux a fluctué entre 83 % et 87 %. Les nouvelles recrues de la session 2017 continuent de renforcer la féminisation de la population enseignante du premier degré public, qui s'établit à 83 % en décembre 2016.

UN PEU PLUS DE 400 POSTES OUVERTS AUX CONCOURS INTERNES

Au premier concours interne, le nombre de postes (144) est comparable à celui de 2016 (146), mais la baisse tendancielle de la dernière décennie reflète celle du vivier des instituteurs : ils étaient 83 000 titulaires en 2004 contre moins de 4 000 en 2017. On compte moins d'un candidat présent pour un poste à la session 2017. 52 % des postes ouverts ont été pourvus.

Aux seconds concours internes, l'offre de postes augmente pour la troisième année consécutive (+ 32 %, soit 315 postes). Le nombre de candidats présents progresse moins rapidement (+ 9 %). Le taux de candidature passe en-dessous de trois candidats présents pour un poste en 2017, le plus bas niveau depuis 2004 où il atteignait 5,5. 87 % des postes ouverts ont été pourvus.

Par ailleurs, pour cette cinquième édition de l'examen professionnalisé réservé de professeurs des écoles institué par la loi « Sauvadet », 8 candidats ont été admis pour 18 postes proposés (respectivement 3 et 23 en 2016).

5 - Origine des lauréats des concours externes de professeurs des écoles, session 2017

Origine des candidats	Admis	%	Taux de réussite	% femmes	Âge moyen
Étudiants en ESPÉ	6 911	54,5	45,3	85,8	25,6
Étudiants hors ESPÉ	687	5,4	29,4	87,3	29,9
Enseignants	823	6,5	28,2	83,6	31,3
Personnels d'éducation et de surveillance	646	5,1	21,2	81,3	29,8
Autres emplois dans secteurs public ou privé	2 187	17,2	27,5	84,1	35,6
Sans emploi	1 427	11,3	26,8	84,8	33,1
Total	12 681	100,0	34,4	85,1	29,0

Remarque : le concours externe supplémentaire de Créteil est pris en compte. Champ : France métropolitaine +DOM.

Source : MEN-MESRI-DEPP / Système de gestion Ocean.

Réf. : Note d'information, n° 18.13 © DEPP

SOURCE, CHAMP, DÉFINITIONS

Source, champ

Les résultats aux différents concours de recrutement d'enseignants du premier degré proviennent de la collecte d'information effectuée à partir d'extractions du système de gestion Ocean. Le champ géographique recouvre la France métropolitaine et les départements d'outre-mer (DOM).

Définitions

Le recrutement de professeurs des écoles est académique : les lauréats sont nommés professeurs stagiaires et sont affectés dans un département de l'académie dans laquelle ils ont été recrutés.

Plusieurs concours permettent de devenir professeur des écoles selon la situation du candidat. Outre le **concours externe** et le **concours externe spécial langues régionales** (qui comprend une épreuve de langues régionales), fait également partie de la voie externe le **troisième concours**, ouvert sans condition de diplôme aux candidats justifiant de cinq années d'activités professionnelles accomplies dans le cadre d'un contrat de droit privé.

Les concours externes se situent en milieu de formation (fin d'année de master 1) et sont intégrés à un cursus de formation progressive, jusqu'à l'obtention du master 2. Ils s'adressent aux étudiants inscrits en master 1, mais les étudiants inscrits ou diplômés en master 2 peuvent également s'y présenter, de même que les titulaires d'un titre sanctionnant un cycle d'études postsecondaires d'au moins cinq années.

La voie interne est accessible aux candidats titulaires d'une licence, ou équivalent, remplissant des conditions de services publics : le **premier concours interne** est ouvert aux instituteurs titulaires justifiant de trois années d'ancienneté au 1^{er} septembre de l'année précédant le concours, les **seconds concours interne et interne spécial langues régionales** concernent les candidats justifiant de trois années d'ancienneté de services publics (agent titulaire ou non titulaire d'une des trois fonctions publiques, élèves-professeurs du cycle préparatoire au second concours interne).

Les concours sont ouverts sans condition de diplôme aux mères ou pères d'au moins trois enfants, et aux sportifs de haut niveau.

Deux étapes : l'admissibilité et l'admission.

Le concours externe, le troisième concours et le second concours interne sont composés de 2 épreuves écrites d'admissibilité et de 2 épreuves orales d'admission.

Le concours externe spécial et le second concours interne spécial sont composés de 3 épreuves écrites d'admissibilité et de 3 épreuves orales d'admission.

Le premier concours interne est composé d'une épreuve écrite d'admissibilité, d'une épreuve orale d'admission et d'une épreuve orale facultative.

Les recrutements réservés, mis en place pour une durée de quatre ans à partir de la session 2013 dans le cadre de la résorption de l'emploi précaire, ne posent aucune exigence de diplôme. Le dispositif « Sauvadet » est prolongé pour deux années supplémentaires.

Présents. Candidats qui se sont présentés à la première épreuve des concours. Leur nombre est toujours inférieur ou égal à celui des candidats inscrits.

Admis. Candidats admis sur liste principale.

Taux de réussite. Rapport du nombre d'admis au nombre de présents, en %.

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'information 18.13 est en ligne sur education.gouv.fr/statistiques

- Pour accéder à des informations concernant Mayotte, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format XLS ».